



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2024

Délibération n°69-2024

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants : 29

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents :

Pouvoirs :

Absents :

Date de la convocation :

Secrétaire de séance :

Objet :

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Exposé des motifs :

L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) énumère de manière limitative les attributions que le maire peut exercer par délégation du conseil municipal.

En vertu de l'article L. 2122-23 du CGCT, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

Le compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal ne donne pas lieu à une délibération de ce dernier.

Sont donc présentées les décisions prises dans le cadre des délégations.

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23

Vu la délibération du conseil municipal n°12-2020 en date du 4 juillet 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu l'arrêté n°AJ-2022-05 en date du 16 mars 2022 portant délégation de fonction et de signature au 1er adjoint

Vu l'arrêté n°AJ-2023-01 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 2e adjointe ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-05 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 4e adjointe ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-16 en date du 12 mai 2023 portant délégation de fonction et de signature au 5e adjoint ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-06 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 6e adjoint ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-05 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 7e adjointe ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-04 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 8e adjoint ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-02 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 9e adjointe ;

DECISION N° 150-2024 : portant validation du devis de la société CPO pour l'achat de GNR pour un montant de 2 675,00 HT

- De valider le devis proposé par la société CPO pour l'achat de Gazole non routier d'un montant de 2 675.00 € HT

DECISION N°158-2024 : Portant validation achat de matériel destiné au service entretien des bâtiments chez BRICO PRO

- De valider le devis proposé par la société Brico Pro, pour l'acquisition de matériel destiné aux services entretien des écoles et entretien des bâtiments communaux d'un montant de 25 449.65 € HT

DECISION N°159-2024 : Portant validation des devis de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien

- De valider la proposition de la société de FICHOT pour l'achat de produits d'entretien des bâtiments municipaux montant de 4 259.59 € HT et pour l'achat de produits pour les bâtiments scolaires d'un montant de 5 789.27 €

DECISION N°161-2024 : Portant validation du devis de la société ITRON concernant le contrat TEMETRA

- De valider l'offre de la société ITRON pour l'abonnement au contrat TEMETRA, d'un montant de 3 721.05 € HT

Décision N° 162-2024 : Portant signature du devis ENEDIS travaux électrique dans le cadre de la phase 2 du pôle gare - boulevard Dubus. Annule et remplace décision n° 256-2023 du 28/12/2023

- De valider le devis établi par ENEDIS d'un montant de 10 412.36 € HT

DECISION N°165-2024 : portant validation renouvellement de l'abonnement ENT1 socle numérique

- De valider la proposition de la société Open Digital Education pour le renouvellement de l'abonnement de l'ENTID du socle numérique d'un montant de 8 795.80 € HT

DECISION N°167-2024 : validation convention de mise à disposition de l'abbatiale à l'ensemble vocal de Paris pour le concert de la Traviata

- De valider la convention avec l'ensemble Vocal de Paris

DECISION N°168-2024 : portant validation du devis la société Viafrance

- De valider la proposition de la société Viafrance d'une prestation d'un montant de 14 133.80€ HT

DECISION N° 169-2024 : portant validation le devis de la société DDB Menuiserie pour les fournitures et la pose du vantail extérieur à l'école élémentaire Paul Bert

- De valider le devis de la société BPI pour les travaux de la réfection de peinture dans la classe N° 2 l'école Paul Bert d'un montant de 2 754.80€ HT

DECISION N° 170-2024 : portant validation du devis de la société BPI pour les travaux de réfection de peintures dans la classe n°2 à l'école élémentaire Paul Bert

- De valider le devis de la société DDB Menuiserie pour les fournitures et la pose de vantail extérieur à l'école Paul Bert d'un montant de 4 680.00 € HT

DECISION N° 171-2024 : portant validation du devis de la ste CITEOS pour finaliser notre implantation de borne

- De valider le devis de la société EVENSIS pour réalisation de la vidéo du mapping de Bernay scintille d'un montant de 2 500€ HT

DECISION N°172-2024 : portant validation du devis de la société CITEOS pour finaliser notre implantation de borne

- De valider le devis de la société CITEOS portant sur les travaux de la borne escamotable pour la sécurisation de la rue de G Leclerc d'un montant de 7 184.80 € HT

DECISION N°173-2024 : portant validation du devis de la formation professionnelle "Une équipe unie motivée et performante en situation difficile"

- De valider le devis de l'entreprise PHASE 4 CONSEIL pour réaliser la formation professionnelle « une équipe unie motivée et performante en situation difficile » pour le montant de 5 640.00 €

DECISION N° 174-2024 : portant validation de la convention de remboursement avec Mme Hubert

- De valider la convention de remboursement entre la ville de Bernay et Madame PRUVOT d'un montant de 452.08€

DECISION N° 175-2024 : portant mandatement du cabinet SAS PAREYDT GOHON pour défendre les droits de la Ville dans le contentieux en appel contre la société PILLIOT

- De valider la convention de représentation et d'honoraires

DECISION N° 177-2024 : portant validation du devis pour diagnostic géotechnique du mur de soutènement du parking de la gare

- De valider la proposition de l'entreprise SAGA INGENIERIE pour l'exécution d'une mission G4 pour le mur de soutènement du parking de la gare d'un montant de 8 140€ HT

DECISION N° 178-2024 : portant validation du devis de l'entreprise BPI pour 8 876,16 € HT

- De valider le devis proposé par l'entreprise BPI pour la remise en peinture du hall du Théâtre le Piaf pour un montant de 8 876.16€ HT

DECISION N° 179-2024 : portant validation du devis de la société Marais pour le réaménagement des toilettes au sous-sol du musée

- De valider le devis de la société Marais pour le réaménagement des toilettes au sous-sol du musée pour un montant de 8 343,60 € HT

DECISION N° 180-2024 : portant validation du devis de la société DEFORGE Construction dans le cadre de la réfection du mur de soutènement

- De valider le devis de la société DEFORGE Construction dans le cadre de la réfection du mur de soutènement pour un montant de 8 045,50 € HT

DECISION N° 182-2024 : portant autorisation de versement du capital décès aux ayants droits de XXX

Par souci de confidentialité, la décision est masquée

DECISION N° 183-2024 : portant validation de l'avenant 1 au contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la création d'un pôle d'échange multimodal

- De valider l'avenant 1 au contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la création d'un pôle d'échange multimodal

DECISION N° 184-2024 : portant validation de l'avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site Denis Bailly

- De valider l'avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site Denis Bailly

DECISION N° 185-2024 : portant validation de l'avenant 3 au marché de maîtrise d'œuvre de requalification du quartier de la gare

- De valider l'avenant 3 au marché de maîtrise d'œuvre de requalification du quartier de la gare

DECISION N° 186-2024 : portant validation de l'offre de la société PACO Architectures pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet d'aménagement Place Sainte Croix

- De valider l'offre de la société PACO Architectures pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet d'aménagement Place Sainte Croix d'un montant de 38 475 € HT

DECISION N° 189-2024 : portant validation des offres des entreprises pour la réhabilitation d'un pôle de service

De valider et signer les offres comme suit :

DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISES	MONTANT € HT Entreprise
LOT N° 01 - DESAMIANTAGE	HNTP	39 890,26
LOT N° 02 - GROS ŒUVRE - DEMOLITION - CURAGE	SOCIETE GARNIER	13 458,62
LOT N° 03 - TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURES ALUMINIUM	MORIN	150 000,00
LOT N° 04 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	SGM	150 000,00
LOT N° 05 - MENUISERIES INTERIEURES - CLOISONS - FAUX PLAFONDS	JPV BATIMENT	62 392,31
LOT N° 06 - MOBILIERS - AGENCEMENTS	ABACA PLEIN CIEL	41 093,30
LOT N° 07 - CARRELAGES - FAIENCES - REVETEMENTS DE SOLS	GAMM	4 744,39
LOT N° 08 - PEINTURE	DOLPIERRE	16 410,36
LOT N° 09 - ELECTRICITE	DUCHESNE	45 000, 00
LOT N° 10 - PLOMBERIE	MICHEL LEBLANC	18 785,28
LOT N° 11 - VRD	GIRARD PANANME	10 715,10
LOT N° 12 - ECHAFAUDAGE	ECHAFAUDAGES	30 375,30
TOTAL HT		582 864,92 €

DECISION N° 190-2024 : portant validation du devis de la société CPO pour l'achat de GNR

- De valider le devis de la société CPO pour l'achat de GNR d'un montant de 2 497,50 € HT

DECISION N° 191-2024 : portant validation du devis de la société DDB pour la réalisation d'un plafond coupe-feu

- De valider le devis de la société DDB pour la réalisation d'un plafond coupe-feu d'un montant de 5 400 € HT

Le Conseil Municipal prend acte des décisions présentées ci-dessus

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 30/09/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

